

ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS

Flash collection
Découverte des collections du Centre Pompidou
Résidences d'artistes en arts visuels

La Région propose aux lycées plusieurs actions de sensibilisation aux arts visuels :

Créé en septembre 2016 à l'initiative de la Région Île-de-France, Flash collection est un programme inédit conçu pour les lycées franciliens et mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France (FRAC), organisme associé régional dans le domaine de la culture. À partir d'un module itinérant réalisé par l'artiste Olivier VADROT contenant une sélection d'œuvres originales de petit format, issues de la collection du FRAC, il s'agit de faire rentrer l'art contemporain dans les lycées. Trois malles contenant chacune six œuvres – ainsi qu'un mini vidéoprojecteur pour un choix d'œuvres filmiques – circulent et proposent, sur un mode ludique, une découverte de la création contemporaine. Un programme de visites et d'interventions complètement, prolongent et approfondissent ce temps de découverte.

Dans le cadre d'un partenariat mené avec le Centre Pompidou, la Région Île-de-France souhaite encourager les lycéens à découvrir la collection permanente de cette institution majeure et propose tout au long de l'année des visites commentées aux élèves de seconde.

La Région encourage les lycées à accueillir des artistes en résidence afin qu'ils se consacrent à leur processus de création tout en créant des liens avec les élèves, leurs familles ainsi que les membres de la communauté pédagogique et éducative.

OBJECTIFS

- *Découverte des arts, anciens et contemporains.*
- *Rencontre physique avec des œuvres d'art originales.*
- *Proposition de réflexions transversales autour des arts plastiques, de la littérature, des arts appliqués, de la philosophie, de l'histoire...*

DESCRIPTIF**Flash collection**

Plusieurs actions sont proposées par l'équipe des publics du Frac Île-de-France dans le cadre du partenariat annuel conclu entre le FRAC et chaque établissement scolaire :

- *Une ou deux journées de rencontre(s) dans plusieurs classes du lycée autour des modules Flash Collection et des œuvres retenues.*
- *Une exposition permanente d'une œuvre vidéo de la collection visible par l'ensemble des lycéens durant plusieurs semaines.*
- *Un programme de visites commentées dans les deux lieux d'exposition du Frac, le Plateau à Paris et Les Réserves à Romainville.*
- *Des interventions d'artistes en établissement et des séances de formation destinées aux enseignants.*

Le programme de visites et d'interventions qui accompagne le projet Flash Collection vient prolonger et approfondir ce temps de découverte de l'art contemporain.

L'intervention des médiateurs dure environ 1h et se fait face à une classe. Prévoir une salle fixe pour toutes les interventions, si possible en rez-de-chaussée ou accessible en ascenseur, comprenant une grande table et des chaises pour les élèves.

Découverte des collections du Centre Pompidou

La Région Île-de-France et le Centre Pompidou offrent la possibilité aux élèves de seconde et leurs professeurs d'avoir un accès privilégié aux collections de cette institution culturelle, grâce à une visite conduite par un conférencier pendant 1h30 et à la mise à disposition d'autocars pour les établissements les plus éloignés de Paris.

Résidences en arts visuels

Les résidences en arts visuels permettent d'accueillir un artiste au sein d'une structure, pendant une durée de 2 à 10 mois, autour d'un projet commun qui va favoriser une relation vivante des publics à la création plastique et ou numérique. Les lycées franciliens peuvent postuler en tant que structure d'accueil.

Ce programme de résidence donne lieu au versement d'une bourse à l'artiste et peut aussi donner lieu au versement d'une subvention au lycée pour la mise en œuvre du projet.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les enseignants ou représentants des équipes éducatives peuvent demander à bénéficier de ces actions. Ces dispositifs s'adressent à des classes entières. Peuvent participer :

- Les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2de, 1re ou terminales toutes séries,
- Les centres de formation d'apprentis, avec des classes de niveau V, IV et III.

Pour les résidences en arts visuels, le projet doit associer :

- Un artiste professionnel affilié aux AGESEA ou à la maison des artistes (organismes réunis depuis un décret du 1er décembre 2022 au sein de la Sécurité sociale des artistes auteurs)
- Une structure, qui peut être un lycée, et qui doit porter un projet culturel. Au sein du lycée, la mobilisation des élèves peut se faire selon différentes modalités (classe entière, groupes d'élèves volontaires ou suivant une option). L'équipe pédagogique et les familles des élèves peuvent également être associées au projet.

MODALITE DE L'ACTION

Flash collection

Consultez : <https://flashcollection.fraciledefrance.com>

Résidences en arts visuels

Consultez : <https://www.iledefrance.fr/programme-regional-de-residences-dartistes>

INSCRIPTION

Flash collection

Informations et contacts :

Marie BALOUP, chargée du projet Flash Collection - mbaloup@fraciledefrance.com Tél. +33 (0)1 76 21 13 47

Découverte des collections du Centre Pompidou

Plus d'information en écrivant à la direction de la culture de la Région : eac@iledefrance.fr

Résidences d'artistes en arts visuels

Vania MARTY, chargée de mission résidences – vania.marty@iledefrance.fr

Laurie POZZETTO, chargée de mission EAC – résidences – laurie.pozzetto@iledefrance.fr